

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 28

Artikel: Médor s'invite
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **2 fr. 50**

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

EN SAVOIE

Le samedi 12 juillet a lieu à Thonon l'assemblée annuelle de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, donc sur sol... nous allons dire étranger. Mais, vraiment, peut-on employer ce terme quand il s'agit d'une contrée avec laquelle nous entretenons des rapports journaliers. Et si nous remontons dans l'histoire, n'est-ce pas des souvenirs qui accourent en foule ? Ouchy a encore quelques vieilles bâtisses savoyardes. Bien qu'elle l'ait oublié à travers ses préoccupations, Lausanne vit Amédée VIII, seigneur de Ripaille, venir à elle sous le nom du pape Félix V, un pape schismatique, il est vrai, élu par le concile de Bâle, qui ne voulait plus reconnaître Eugène IV. Après trois ans passés à Bâle, Félix partit pour Lausanne le 19 novembre 1442 et y signa son abdication le 7 avril 1449, se contentant du titre de cardinal de Ste Sabine ; il mourut à Genève le 6 janvier 1451. Enterré à Ripaille, au jour de la domination bernoise ses restes furent transportés à Turin.

Ripaille... ce doux nom d'un favorable augure
Devait plaire aux amis des dogmes d'Epicure...

Qu'on nous pardonne cette allusion au menuisier de Sans-Souci. Le point n'a pas encore été parfaitement élucidé de savoir si l'on faisait bonne chère à Ripaille. Ce qui est certain, c'est que l'étymologie réhabilite la mémoire d'Amédée VIII qui, personnellement, ne paraît pas avoir eu un estomac extraordinaire. Max Bruchet explique que ripaille vient de « rispe », signifiant amas de broussailles du temps des Burgondes. Il suffit de longer le lac pour se rendre compte qu'il y a près du château pas mal de bois et qu'au surplus, dès l'ouverture de la chasse, la contrée doit être giboyeuse. On mange bien dans les auberges de Savoie. Plus d'un Lausannois en sait quelque chose.

Donc, le samedi 12 juillet, les historiens vaudois se rencontrent avec leurs collègues de l'« Académie chablaisienne ». C'est un petit congrès international. L'idée, longtemps caressée, se réalise enfin. Nul doute de la réussite complète. Il y a excursion classique aux Allinges et, peut-être, à ce mystérieux château de Ripaille, dont nous voulons évoquer encore un souvenir.

Bonne de Bourbon, la mère d'Amédée VIII, s'entourait de musiciens. L'un d'eux, François, excellait à jouer de la harpe, instrument qu'elle avait mis à la mode. Voici ce qu'écrivit :

« Amédée VIII, ses sœurs, sa femme et ses enfants aimèrent beaucoup cet instrument, dirigés par un certain François, qu'on surnomma Delaharpe, et par Jean d'Ostende, qui sut rester « maître de la harpe et maître de la cithare » de 1428 à 1439. Si les membres de la famille ducale craignaient une oreille exercée, on faisait venir quelques musiciens de l'hôtel, « ménestriers de bouche, de corde ou d'orgue », trompettes ou tambourins. Au moment où Amédée

VIII se retira du monde, il avait dans sa suite quatre trompettes, trois ménestriers, un professeur de harpe et un organiste. C'étaient des artistes choisis avec soin, allant se perfectionner dans certaines écoles, notamment à Bourg ou au Pont de Beauvoisin, sachant d'ailleurs se rendre indispensables par des services complètement étrangers à leur art. Il n'y avait ni baptême, ni mariage, ni tournoi, sans qu'on vît paraître les ménestrels du prince et ceux de quelque puissant voisin : sous couleur de prendre part à quelque heureux événement, dans une livrée aux armes de leur maître ces musiciens remplissaient parfois des missions diplomatiques. Ceux qui n'avaient point assez de talent pour réussir dans ces emplois se rendaient utiles comme valets de chambre, tandis que leurs femmes trouvaient, dans la suite de l'hôtel, quelque place de nourrice ou de lavandière... »

Une autre fois, nous dirons ici les nombreuses similitudes de noms de famille observées sur les deux rives et qui attestent l'ancienne parenté de celles-ci.

L. Mogeon.

¹ Le Château de Ripaille, p. 158.



ONNA RÈMAUFAIE

Ç'ai a pas tant gran tein, crâyo qu'êtai devant la guierra, lâi avâi per tzi no, on galliâ, on tot dû qu'êtai tambou dein lo militéro et mimameint que l'êtai quasu lo mèlliau de sa compagni.

Fasâi biau l'ouère et l'êtai assebin on pliès de lo véré rôlli su sa pi d'âno. On arâi djurâ que l'avâi dâi bré à mécanique, tant cein tracivè rido. N'êtai pas bi luron, noutron tambou, l'avâi dâi get quasu asse granit quèi dâi verro dè relodzo et lè deint d'âmon, omète on paudzo plie ein an quèi cliiau que d'avau ; mâ cein ne lo gravève pas d'avâi on mor dè la metzance. L'avâi binstou fé dè réveri lè dzeins que volliâvant lo touzèna, por cein que quequelhivè on bocon.

Dèmorâvè proutzo dâo bou dè la Cottarè, dein onna maison quazu soletta et viquessâi ou pou dè tot : bracaillounâvè quand pouâvè, mâ l'êtai suti et lè gâpon n'ant djamé pu l'atrapâ.

Po sè mainteni lè bré et resta boin tambou, pregnâi sa tièce, totè lè demèinzè la mâtenâ et pu s'ein baillivè, ein vâo-tou ein vouaiquie, tan qu'on l'oiessâi dè tot llien et que ti lè z'einfant dâo pâi, s'amènâvant perque po lo vouâiti et lo dessuvi totè la senanna, tzi leu.

Dè l'autro carro dâo bon demôrâvè lou menistrè dè X... qu'êtai assebin on tot crâno et que n'einvouyivè pas dere cein que l'avâi à dere, que mimameint por cein, lè dzeins dè sa perrotze ne l'amâvant pâ grô.

Onna demèinzè la mâtena, que clii menistrè irè mau veri... l'êtai z'ala sè promenâ amont la bottârè po sè rémettrè, iô l'a binstou z'u oïu lo dèrtèrin que fasâi noutron cò. Tot ein colèro, ie fronnè tanquèi delé dâo bou, vé noutron tam-

bou que cresenâvè adî et lai de :

— Mâ, mâ me n'ami, vo n'itè pa rèsenâbliô dè fère onna chetta dinse onna demèinzè, que ti lè z'autrè dzeins s'ein vant âo pridzo ; vo farâ bin dè lâi allâ assebin et dè respettâ lo dzo dâo Bon Diù.

Adon lo tambou, ein lo vouaitein âo blian dâi get :

— A... atitudè, mon... mon... monsu lo menistrè, ein... ein a bin que... que... cein ne lâo fâ rein, cou... cou... coumein dâi z'autrè, cein... cein... cein ne lè vouaite pas.

Et ie reimpougne sè baguèttè. Lou lèo.

MÉDOR S'INVITE

POURQUOI les personnes qui se font accompagner par leur chien au restaurant ne prennent-elles pas la précaution élémentaire de le nourrir avant ?

Rien, en effet, n'est plus désagréable, lorsqu'on est à table dans un restaurant, que de voir un chien venir s'asseoir à côté de vous, ne pas perdre des yeux un seul coup de fourchette et, quand vous ne répondez pas à son indiscrète et obsédante mendicité, poser sa patte, souvent malpropre, sur votre genou ou même sur votre bras, en murmurant et en vous lançant des regards menaçants.

Il en est même, de ces chiens, qui poussent l'outrecuidance jusqu'à mettre les pattes de devant sur la table — c'est quasi mettre les pieds dans le plat — et à renifler les mets qui sont dans votre assiette. Or quand on sait où les chiens vont parfois fourrer leur nez, ce n'est vraiment pas très appétissant.

D'autres encore, si vous avez le malheur de détourner d'eux votre attention, en profitent pour emporter votre beefsteak ou votre côtelette, qu'ils vont dévorer dans un coin ou sous une table, en vous regardant de loin d'un air railleur. Et en pareil cas, on n'a pas la ressource de se consoler, voyant un autre manger à belles dents votre dîner, en se disant : « Bast ! ça reste dans la famille. »

On a beau aimer les animaux et ne leur vouloir que du bien, même aux lions quand ils restent au désert, il y a des bornes à tout.

J. M.



Le mot et la chose. — Un vieux professeur donnait depuis longtemps des leçons à la jeune fille d'une famille un peu bohème qui oubliait régulièrement de le payer.

Un jour, la jeune fille annonce à son maître qu'elle a passé brillamment un examen.

— C'est du reste grâce à vous, lui dit-elle, je vous dois tout ce que je sais.

— Possible, fait le vieux professeur en hochant la tête, mais, moi, je sais tout ce que vous me devez...

Ces bons docteurs. — Dites-moi, docteur, il y un quart d'heure que vous m'avez dit de tirer la langue... dois-je continuer ?

— Oh ! pardon madame, je rédigeais votre ordonnance et je vous avais oublié.

Le Médecin qui guérit. — Jeune médecin. — C'est-y pas navrant ! Six de mes patients ont guéri, cette semaine !

Vieux médecin. — C'est de votre faute, mon ami ! vous passez votre temps au club.